Treiziéme Année. -- N° 84 — 20 Centimes le N°. — Jeudi 31 Juillet 1873.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an ..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c la ligne
Réclames,.. 50 c. —

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
MM. Laffite et Cᵉ, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — ..Départ..	5h10 matin	12h25 s	5h40 s
Mercuès.....	5 28	12 47	5 55
Parnac.....	5 43	1 7	6 7
Luzech.....	5 53	1 20	6 16
Castelfranc.....	6 10	1 43	6 37
Puy-l'Evêque.....	6 24	2 »	6 49
Duravel.....	6 36	2 14	6 58
Soturac Touzac.....	6 47	2 27	7 7
Fumel.....	7 1	2 44	7 19
Monsempron-Libos.— Arrivée.	7 7	2 51	7 26

	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Monsempron-Libos. — Départ.	8h41 matin	5h19 soir	
AGEN..... — Arrivée.	9 59	6 44	
—			
Monsempron-Libos. — Départ.	7h19 mat.	3h 3 soir	7h34 soir
PÉRIGUEUX..— Arrivée.	10 58	5 46	11 6
BORDEAUX..... — .	3 28 soir	10 18	
RODEZ..... — .	9 34		
AURILLAC..... — .	9 42		
VIERZON..... — .	7 15	12 42 matin	7 53 m. s.
PARIS..... — Arrivée.	12 39 m.	4 39	3 4

	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
PARIS..... — Départ.	7h45 s.	9h40 m.	
BORDEAUX..... — .		10 30 m. soir	
PÉRIGUEUX..... — .	6 50 matin	1 45	
Monsempron-Libos. — Arrivée.	8 36	5 16	
—			
AGEN..... — Départ.	5h50 matin	2h soir	6h10 soir
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	3	7 31

	Omnib. jours de foire	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixtes
Monsempron-Libos. — Départ.	7h30 matin	9h30 matin	5h25 soir	7 h 5 soir
Fumel..... — .	7 37	9 37	5 37	8 15
Soturac Touzac... — .	7 50	9 49	5 53	8 23
Duravel..... — .	8 2	9 57	6 7	8 24
Puy-l'Evêque.... — .	8 11	10 6	6 20	8 35
Castelfranc..... — .	8 30	10 20	6 43	8 51
Luzech..... — .	8 44	10 32	7 2	9 5
Parnac..... — .	8 55	10 41	7 18	9 16
Mercuès..... — .	9 7	10 52	7 35	9 28
Cahors.... — Arrivée.	9 25	11 8	7 54	9 46

Cahors, le 31 juillet 1873.

Avant hier mardi, les vacances parlementaires ont commencé à Versailles.

Dans ses deux dernières séances, l'Assemblée nationale a adopté les résolutions dont nous avons parlé, et qui sont si importantes pour l'avenir de notre commerce, et en particulier pour les intérêts de l'agriculture vinicole.

L'édifice économique si laborieusement échafaudé par M. Thiers s'est donc écroulé pièce à pièce.

L'Assemblée avait déjà abrogé la loi qui avait établi sur les matières premières un impôt platonique. Maintenant elle a rapporté la loi qui avait mis sur les pavillons étrangers une surtaxe chimérique, et elle a rétabli nos traités avec l'Angleterre et avec la Belgique.

M. Thiers avait fait voter les mesures détestables dont il était le seul auteur, en menaçant de donner sa démission, qu'on a eu bien tort de ne pas accepter le 21 janvier 1872, et aussi en faisant luire aux yeux de l'Assemblée de fausses espérances de recettes impossibles. On peut dire que dans ces deux circonstances la religion de l'Assemblée avait été surprise, et que sa confiance avait été trompée. Elle ne s'est donc pas déjugée en revenant sur ses anciens votes; elle s'est rendue à l'évidence : voilà tout.

Au dernier moment de la session, quand tout était fini, M. de Broglie a donné lecture du Message du maréchal Mac-Mahon.

Nous reproduisons ce document que nous avons donné en dépêche à Cahors, mardi soir, c'est-à-dire quarante-huit heures avant les journaux de Paris.

MESSAGE

DU MARÉCHAL PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

L'Assemblée nationale a décidé qu'elle suspendrait pendant quelques mois ses travaux. Elle peut s'éloigner sans inquiétude. J'ose lui donner l'assurance que rien, en son absence, ne viendra compromettre l'ordre public, et que son autorité légitime sera partout respectée ; j'y veillerai, de concert avec le ministère que j'ai choisi dans vos rangs.

Je me félicite de voir que ce ministère est honoré de votre confiance. L'accord si désirable du Gouvernement et de l'Assemblée, a déjà même, dans le court espace de temps qui s'est écoulé depuis que vous m'avez remis le pouvoir, fait sentir ses heureux effets. Grâce à cette union, des lois importantes ont pu être votées presque sans débat. Je place au premier rang celle qui assure la défense du pays, donnant une organisation définitive à l'armée que vous saluiez, il y a peu de jours, de vos acclamations.

Quand vous vous réunirez de nouveau, un grand évènement, impatiemment attendu, sera consommé : l'occupation étrangère aura cessé. Nos départements de l'Est qui ont si noblement payé leur dette à la patrie, puisqu'ils ont été les premières victimes de la guerre, et les derniers gages de la paix, seront enfin soulagés d'une épreuve héroïquement supportée, et nous ne verrons plus sur le territoire français, d'autre armée que l'armée française.

Ce bienfait inappréciable est l'œuvre commune du patriotisme de tous.

Mon prédécesseur a puissamment contribué par d'heureuses négociations à la préparer. Vous l'avez aidé dans sa tâche en lui prêtant un concours qui ne lui a jamais fait défaut, et en maintenant une politique prudente et ferme qui a permis au développement de la richesse publique d'effacer rapidement les traces de nos désastres.

Enfin, ce sont nos laborieuses populations surtout, qui hâtent elles-mêmes l'heure de leur libération par leur empressement à se résigner aux plus lourdes charges. La France dans ce jour solennel témoignera sa reconnaissance à tous ceux qui l'ont servie ; mais dans l'expression de sa joie elle gardera la mesure qui convient à sa dignité, et elle réprouverait, j'en suis sûr, des manifestations bruyantes, peu conformes au souvenir qu'elle conserve des sacrifices douloureux que la paix a coûtés.

Cette paix si chèrement acquise c'est notre premier besoin et notre ferme résolution de la maintenir. Rendue à la complète possession d'elle-même, la France sera mieux en mesure encore qu'auparavant d'entretenir avec toutes les puissances étrangères ses rapports de sincère amitié.

Ces sentiments sont réciproques de leur part, j'en reçois chaque jour l'assurance formelle. C'est le fruit de la sage ligne de conduite que l'Assemblée elle-même, oubliant ses dissentiments intérieurs pour ne songer qu'aux intérêts généraux de la Patrie, a consacré plus d'une fois par l'unanimité de ses suffrages; vous m'approuverez d'y persévérer.

Maréchal de MAC-MAHON,
Duc de Magenta.

Voici, d'après le journal le *Soir*, le compte-rendu de la première séance de la Commission de permanence :

M. Buffet, président de l'Assemblée nationale, pensant que la séance de mardi devait être la dernière, a cru devoir convoquer ce jour-là les membres de la commission de permanence, qui s'est réunie à midi dans le local de la commission du budget.

Le bureau de l'Assemblée était représenté par MM. Buffet, président; Desjardins, Grivart, Cazenove de Pradines, Blin de Bourdon, secrétaires, et Baze, questeur.

Sur vingt-cinq membres de la commission, cinq étaient absents : MM. La Roncière le Noury, Moreau (Seine), de Rainneville, Beau. M. Antonin Lefèvre-Pontalis s'était fait excuser.

M. Buffet, président, dit à ses collègues qu'il a jugé opportun de les convoquer, pour fixer les jours des séances de la commission; suivant lui, et jusqu'à ce que la nécessité de plus fréquentes séances soit démontrée, il pense que la commission devrait se réunir tous les quinze jours.

M. de La Rochefoucault-Bisaccia déclare partager l'avis de M. Buffet ; le jeudi étant le jour ordinairement choisi par les précédentes commissions de permanence, il propose que les séances aient lieu le jeudi, de quinze en quinze jours.

M. de Kergorlay est du même avis que MM. Buffet et La Rochefoucauld-Bisaccia, on sera, dit-il, toujours à temps d'avoir de plus fréquentes réunions.

M. Journault pense au contraire que la commission de permanence doit se réunir tous les huit jours ; la situation n'est pas claire, les partis monarchistes comptant sur l'appui du gouvernement ou tout au moins sur son inaction contre leurs menées, ne vont pas manquer d'agiter le pays pour arriver au but de leurs désirs.

M. Pagès Duport combat la proposition de M. Journault; suivant le député du Lot, une réunion tous les quinze jours est bien suffisante; en tous cas, M. le président de l'Assemblée peut toujours convoquer extraordinairement la commission.

M. Pagès Duport dit à M. Journault qu'il se trompe sur les idées de la majorité de l'Assemblée; ses membres n'ont nullement l'intention d'intriguer, ils veulent consciencieusement consulter les vœux de leurs électeurs ; et ce qui montre que la Commission de permanence n'est pas une commission de parti, c'est que la majorité de l'Assemblée a donné une large part à la minorité dans sa composition.

M. Pagès Duport espère que M. le maréchal président de la République ne devra pas, comme dut le faire, l'an dernier, l'honorable M. Thiers, venir au sein de la commission de permanence pour la rassurer contre l'agitatien que causait la campagne des banquets.

M. de Mahy pense que les coups d'Etat ne sont pas plus à craindre sous M. le maréchal de Mac-Mahon qu'ils ne l'étaient sous M. Thiers.

M. Baze espère que les membres de la commission de permanence, dans l'intérêt général, s'abstiendront de toute question politique.

La commission de permanence décide que les réunions auront lieu tous les quinze jours ; par exception la première séance aura lieu le mercredi 13 août, et la seconde le jeudi 28 août.

Revue des Journaux

Patrie.

L'Assemblée doit être satisfaite d'elle-même. Quand les députés se sont quittés au mois d'avril, pour les vacances de Pâques, et plus encore quand ils se sont trouvés réunis le 19 mai, ils se sentaient, nous le savons, affaiblis, désemparés, presque humiliés. La nation les accusait d'incapacité et leur reprochait le trouble dans lequel elle s'agitait; le pouvoir exécutif, qui était la cause première, pour ne pas dire unique, de ce trouble des esprits, voyait avec un certain plaisir cette humiliation de l'Assemblée, et, sans oser dire nettement que la dissolution était nécessaire, faisait volontiers répéter par ses familiers des antichambres et des journaux que c'était chose bien difficile de gouverner avec une Assemblée où il paraissait impossible de former une majorité. Les prétendus républicains conservateurs admiraient l'heureux résultat de leurs finesses, et les radicaux, qui, en définitive, profitaient seuls de la triste politique de M. Thiers, étaient tout glorieux et se voyaient déjà remontés au pouvoir.

Tout est bien changé à l'heure actuelle. L'Assemblée a eu, le 24 mai, un jour de courage; et voilà que les républicains conservateurs, personnages jadis dangereux par leur duplicité et par une sorte de cohésion que leur donnait le gouvernement, sont désunis, divisés, coupés; suivant l'expression du poëte « Eux-mêmes ils se cherchent et ne se trouvent plus. » Dans tous les coins de l'Assemblée, on retrouve quelque membre épars de ce qui fut le centre gauche. Les anciens ministres eux-mêmes ne se tiennent plus par la main ; nous les avons vus, dans les derniers scrutins, voter les uns pour le cabinet actuel, les autres contre, tandis que la plupart s'abstenaient. M. Thiers qui, quelques semaines écoulées, n'avait point encore perdu tout espoir de remonter au fauteuil présidentiel, s'étonne et s'afflige de ce spectacle. Lui qui divisait si bien les hommes à son profit, ne comprend pas que les hommes se divisent à son désavantage. Quant aux radicaux, on peut les déclarer défaits et matés. Ils tombent dans la violence et dans l'injure. Chez eux, c'est toujours la dernière incarnation. Cette fièvre ardente est un signe évident et vingt fois constaté de leur mort prochaine.

A travers ce désarroi des néophytes républicains, au milieu de ces convulsions des républicains de naissance, une majorité, cette majorité que M. Thiers déclarait introuvable, s'est formée aisément en deux mois, sans grande pression et comme de son propre mouvement.

Journal de Paris.

Il faut s'attendre à voir commencer prochainement le procès du maréchal Bazaine : la demande de congé adressée par M. le duc d'Aumale au président de l'Assemblée ne laisse aucun doute à ce sujet. On sait que c'est à Compiègne que siègera le conseil de guerre : les membres du conseil seront logés au château. Compiègne a été choisi de préférence à toute autre ville à cause de sa proximité des départements de l'Est, où résident la plupart des témoins cités par l'accusation ou par la défense.

Nous croyons savoir que le rapport du général Rivière, chargé comme on sait de l'instruction de ce grand procès, est conçu en termes sévères. Ce rapport est très volumineux. Il ne formerait pas moins de trois volumes imprimés. On peut juger par là du temps et du labeur qu'il a fallu dépenser pour réunir les documents de toute nature qui ont servi à sa rédaction. Il a fallu notamment que le général instructeur se transportât sur le théâtre des évènements militaires auxquels le maréchal Bazaine a pris part comme commandant en chef de l'armée du Rhin ; qu'il soumît à un examen critique, fait sur les lieux mêmes où elle s'était accomplie, chacune des opérations de guerre tentée par le maréchal; qu'il cherchât par exemple à savoir si le commandant en chef de l'armée du Rhin avait tiré tout le parti possible des avantages remportés par ses troupes dans les journées du 14 et du 16 août 1870; puis qu'il se demandât en conséquence si la retraite sur Verdun avait été possible.

Il a fallu que le général Rivière fît un travail

analogue sur la journée du 18 août; puis sur le siège de Metz proprement dit, et sur chacune des sorties tentées pendant sa durée ; en un mot, qu'il cherchât à se rendre compte de la nature des fautes commises par le maréchal Bazaine et des motifs qui les lui avaient fait commettre.

En ce qui concerne certaines accusations portées contre le commandant en chef de l'armée du Rhin, le général Rivière a dû se livrer à une enquête approfondie : Il lui a fallu écouter de nombreuse dépositions, recueillir de tous côtés des témoignages; faire, en un mot, jusque dans les moindres détails, l'instruction laborieuse de cette grande cause.

On peut juger de la tâche qui incombe au président du conseil par celle que le général chargé de l'instruction a dû s'imposer. Cette tâche, le duc d'Aumale a longtemps hésité, avant d'en accepter le fardeau. Il a fallu un ordre du ministre pour triompher de ses hésitations.

Ajoutons que l'étendue de ses connaissances militaires, plus encore que l'ancienneté du tableau, désignait le duc d'Aumale au choix du ministre. Ses collègues au conseil supérieur de la guerre savent quelle est, dans les questions militaires, la sûreté et la portée de son jugement. Il a paru plaisant à quelques feuilles de mettre en doute la compétence du duc d'Aumale. Mais c'est à la pointe du sabre et sur le champ de bataille qu'il a conquis son grade de général de division. Il avait bien mérité son grade de divisionnaire, et il pouvait dès lors le réclamer en rentrant dans son pays, le jeune et bouillant brigadier, qui enlevait à la tête de quelques cavaliers les tentes d'Abd-el-Kader. Il avait mis fin, par un coup d'audace heureuse, à une guerre qui semblait interminable.

Il faut s'attendre à voir le procès du maréchal Bazaine soulever en France et à l'étranger des controverses passionnées. Il est difficile de juger la conduite militaire du maréchal, sans être entraîné du même coup à porter un jugement non-seulement sur la valeur de l'armée qu'il commandait, mais sur la valeur de l'armée ennemie ; car, selon que l'armée qu'il avait l'honneur de commander était ou inférieure. ou égale, ou supérieure en valeur et en organisation à l'armée qu'il avait en face de lui, le jugement à porter sur la conduite du maréchal doit nécessairement varier. D'un autre côté, l'esprit de parti ira chercher des arguments et des armes dans les débats du procès. Tel parti est intéressé à ce que le maréchal soit condamné, tel autre à ce qu'il soit absous. A tous ces points de vue, il est à souhaiter que la publicité la plus large soit donnée aux débats, et que les communications les plus étendues soient faites à la presse. Le libéralisme bien connu du président du Ier conseil de guerre nous permet d'espérer que ce vœu sera exaucé.

Français.

Les journaux de gauche sont visiblement embarrassés de ce que la conduite à la fois très-prudente et très-ferme de la majorité dans l'affaire de l'église Montmartre ne leur donne pas occasion d'exciter à ce propos, comme ils l'espéraient, les préjugés et les passions. Toutefois ils font encore dans ce sens de grands efforts. Ces journaux nous paraissent oublier un fait qu'il peut être intéressant de rappeler. C'est que ce projet qui, selon eux, est le signe du « cléricalisme » du gouvernement actuel, avait été préparé par le gouvernement de M. Thiers et tout spécialement par M. Jules Simon. Les modifications que le gouvernement y a introduites d'accord avec la commission n'ont eu pour effet que de mettre le projet plus en harmonie avec les principes de notre droit civil et la loi de 1841 sur l'expropriation. Il est vrai que M. Jules Simon, devenu député, a voté *contre* le projet qu'il avait préparé comme ministre.

*
* *

L'*Evénement* avait affirmé que le docteur Guyot, député du Rhône, s'était abstenu dans le scrutin sur l'interpellation Jules Favre. C'était plus, évidemment, que le député radical n'en pouvait supporter ; aussi s'est-il empressé d'écrire au journal mal informé pour faire rectifier l'erreur. M. Guyot a bien fait, à son point de vue, de rectifier la nouvelle de l'*Evénement ;* mais serait-ce trop demander que de le prier d'écrire et français ? La dernière phrase de sa lettre ferait bondir son ami M. Littré : « *Tant que je serai* membre de cette Assemblée, je serai dans les plus IRRÉCONCILIABLES DES INTRASIGEANTS *ou je donnerai ma démission.* » Les « plus irréconciliables des intransigeants » est déjà une jolie expression, qui doit faire pâlir de dépit M. Gambetta ; mais que dire du député déclarant que « tant qu'il fera partie d'une Assemblée, il donnera sa démission ? » Soyez radical, monsieur Guyot, mais ne traitez pas la littérature en otage.

*
* *

Des renseignements fort curieux nous parviennent sur les entreprises de l'Internationale des travailleurs. C'est de l'étranger que le parti socialiste reçoit en France tous les encouragements. Trois grands foyers de propagande révolutionnaire sont établis sur nos frontières. L'un est le foyer belge. A Verviers, à Charleroi, à Cornières, à Eumval, dans le Borinage, les progrès de l'Internationale sont considérables. Les sections internationalistes de la vallée de la Verdre ont pour organe le *Mirabeau*. Ce journal est un des ardents promoteurs des idées socialistes. Le second foyer de propagande révolutionnaire qui exerce son action en France est situé dans le Jura. A La Locle, la Chaux-de-Fond, le val Saint-Unier, Delemont, les sections de l'Internationale sont très-développées. La *Tribune* de Delemont, la *Liberté* de la Chaux-de-Fond, sont les principaux organes du parti révolutionnaire sur ce point de la Suisse. Enfin, Barcelone est, sur la frontière méridionale, le grand lieu de réunion des révolutionnaires français et espagnols.

Les communications sont régulières et les rapports sont très-fréquents entre les internationalistes de ces trois groupes. C'est ainsi que des hommes signalés pour être les représentants les plus violents du parti socialiste en Suisse entrent en France par Genève, s'arrêtent à Lyon, se rendent de là dans le Gard, dans l'Hérault, voient leurs amis à Béziers ou à Narbonne et se rendent à Barcelone. Le commerce sert de prétexte. Les produits de l'horlogerie jurassienne ont dans la Catalogne un débouché important. Quelques jours après le passage d'un de ces émissaires, on constate son retour. Presque à chaque station de la ligne du Midi et de la ligne de Marseille à Lyon, le parti socialiste a des intelligences qu'il entretient au moyen de ces allées et venues : dans tel atelier de la Drôme, de l'Ardèche, du Lyonnais, on lit à haute voix, pendant le travail, des notes de la *Tribune du Peuple* de Delemont, du *Mirabeau* de Verviers ou de la *Solidarité révolutionnaire* de Barcelone. Quelque vigilante que soit depuis le 24 mai la surveillance exercée par l'administration sur les différents points de notre frontière, les progrès de cette propagande ne peuvent être arrêtés complétement.

INFORMATIONS

Les députés de l'extrême droite ont adressé à leurs collègues de la majorité, signataires de l'amendement relatif au vocable de l'église de Montmartre, une lettre dans laquelle ils désavouent très-nettement les attaques de l'*Union* contre ces députés.

M. Courbet a souvent cherché à excuser sa participation au renversement de la colonne en déclarant qu'il avait seulement demandé à ce que celle-ci fût déboulonnée. Le *Figaro* fait justice de cette allégation en reproduisant deux extraits du *Journal officiel* de la Commune. On lit en effet dans ce journal, page 247 :

DÉCRET

Article unique. — La colonne de la place Vendôme sera démolie.

Paris, le 12 avril 1872.

Page 248 :

Jeudi 27 avril.

Le citoyen Courbet demande que l'on exécute le décret de la Commune sur la démolition de la colonne Vendôme. On pourrait peut être laisser subsister le soubassement de ce monument dont les bas-reliefs ont trait à l'histoire de la République. On remplacerait la colonne impériale par un Génie représentant la révolution du 18 Mars.

Le citoyen J. Clément insiste pour que la colonne soit entièrement brisée et détruite.

Le citoyen Andrieu dit que la commission exécutive s'occupe de l'exécution du décret.

La colonne Vendôme sera démolie dans quelques jours.

De tous côtés, nos consuls d'Espagne demandent des bâtiments pour protéger nos nationaux. Il en faudrait à Barcelone, à Valence, à Carthagène, à Malaga, à Cadix, à Bilbao, à Saint-Sébastien. Notre flotte n'y suffit plus.

Bulletin Agricole

Les incertitudes qui règnent encore sur le résultat de la récolte pendante, et les travaux de la moisson, contribuent à retenir les agriculteurs loins des marchés. Les transactions sont calmes et il est probable que cette situation se prolongera encore pendant quelques semaines.

Grains et farines. — Le temps, malgré quelques violents orage, est à peu près partout favorable à la maturation des grains ; aussi la baisse l'emporte sur la plupart des céréales. — En France, en ce qui concerne le blé, il y a eu encore cette semaine baisse dans sept régions, les deux seules du centre et du Sud-Ouest ont présenté un peu de hausse ; le cours moyen s'arrête à 33 fr. 20 c., avec 19 centimes de baisse depuis huit jours. — La seule région de l'Ouest présente un peu de hausse sur le prix du seigle qui est partout en baisse ; le cours moyen se fixe à 19 fr. 97 c. inférieur de 15 centimes à celui du mercredi précédent. — Pour l'orge, il n'y a aussi qu'une région, celle du Sud, qui accuse de la hausse ; la baisse est de 34 centimes sur le prix moyen général qui s'arrête à 20 fr. 17. c. — Enfin pour l'avoine, il n'y a un peu de hausse que dans les deux régions de l'Ouest et de l'Est ; le prix moyen général est fixé à 20 fr. 18 c. inférieur de 16 centimes à celui du samedi précédent.

Vins. — Le vignoble présente un aspect très beau comme verdure et vigueur de bois ; il est naturel que les parties qui ont subi l'effet de la gelée n'espèrent pas récolter, mais l'aoûtement se fait parfaitement et on espère réparer une partie du mal l'année prochaine. Si le temps magnifique qui nous favorise continue, la qualité de la récolte s'en ressentira et tout ne sera pas perdu si la récolte est d'une qualité supérieure.

La récolte prochaine semble, dans tout le Midi en général, s'annoncer sous les auspices les plus favorables, ce sera une compensation sur le rendement total qui, dans bien des endroits, sera des plus minces.

Chronique locale
et méridionale.

Le Message du président de la République a été affiché mardi soir. Il a produit à Cahors et dans tout le département la meilleure impression.

Il n'est bruit depuis quelques jours en ville, que d'arrestations nocturnes, opérées par une bande de *voyous* dans les endroits déserts aux abords de la ville. On cite des faits et même des noms.

Nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans ces rumeurs. Il faut cependant savoir à quoi s'en tenir. De deux choses l'une : ou ces bruits sont faux et il faudrait veiller à ce que des personnes mal intentionnées ne les répandissent pas dans le public ; ou ils sont basés sur des réalités, et dans ce cas nous demandons à la police municipale de redoubler de soins et de vigilance.

La distribution des prix aux élèves du Lycée de Cahors, aura lieu la samedi 9 août.

Un crime affreux s'est accompli aux portes de la ville.

Lundi, en plein jour, sur la route de St-Henri, une jeune fille de 9 ans, qui se rendait à l'école, a été assassinée et jetée dans le fossé bordant le le chemin, où son malheureux père la retrouvée le soir. Ne voyant pas revenir leur chère fille, les parents se rendirent à l'école et apprirent que la petite Marie n'y avait pas paru. Après bien des recherches le cadavre fut découvert. Une large blessure à la gorge séparait presque la tête du tronc, et comme si ce coup mortel ne suffisait pas, le misérable lui avait encore enfoncé son couteau dans le bas ventre.

Horrible crime, dont nous craignons de deviner le mobile plus horrible encore !...

La Providence ne voudra pas qu'un si grand méfait reste impuni.

Mardi, M. le Procureur de la République et plusieurs autres magistrats se sont rendus à Saint-Henri.

Mardi soir, vers six heures, un enfant, âgé de 10 ans environ, s'est noyé à Cahors, sous une des arches du pont Valentré. Plusieurs enfants, qui se trouvaient avec lui, l'ont vu tout à coup disparaître et se sont empressés de crier au secours. Un jeune homme, Urbain Lauglane, est aussitôt accouru et s'est jeté courageusement à l'eau. Il a pu ramener l'enfant au bord, mais l'axphysie était complète et les soins du docteur Fauri ont été vains.

Les parents, en rentrant des champs le soir, ont appris l'affreuse nouvelle.

A l'occasion de ce malheur et en vue de ceux du même genre qui peuvent survenir, il serait indispensable qu'une boîte de secours fût déposée à la mairie et mise à la disposition des médecins qui sont appelés à donner des soins.

Samedi prochain, Mlle Favart, sociétaire de la Comédie-Française donne, avec une troupe d'artistes, appartenant aux principaux théâtres de Paris, une première représentation à Toulouse.

Nous serions heureux que l'éminente comédienne voulût bien comprendre Cahors dans son itinéraire. Nous lui prédisons de fort bonnes recettes.

Le général de Montbrauge a passé mercredi matin, la revue d'inspection de la gendarmerie de l'arrondissement, sur la Place d'armes de Cahors. Il a paru très satisfait de la belle tenue de ce corps.

Deux menaces d'orage, mardi soir et mercredi, vers deux heures de l'après-midi. Eclairs, rafales épouvantables déracinant les arbres, ébranlant les maisons, mais peu de pluie. Ce qui fait que la chaleur est toujours accablante.

Il paraît que les préfets et les sous-préfets nommés depuis le 24 mai sont loin d'être du goût de MM. les radicaux. Plussieurs de ces hauts fonctionnaires, pour la plupart en résidence dans le Midi, reçoivent chaque jour des lettres anonymes les menaçant du feu, du poignard, du poison s'ils n'abandonnent aussitôt la place.

Dans la Loire, dans le Rhône, dans l'Hérault, dans le Gard, dans la Haute-Garonne, dans le Tarn, etc., ce système de terreur est exercé sur une vaste échelle. On croit que ceux qui procèdent ainsi par intimidation obéissent à un mot d'ordre identique. Certes, toutes ces menaces n'ont aucune prise sur les hommes à qui elles s'adressent, mais leur généralisation constitue un fait dont le gouvernement a le droit et l'obligation de s'émouvoir.

Des enquêtes sont ordonnées pour tâcher de découvrir les instigateurs de ces sinistres manœuvres.

Une enquête relative au conflit qui s'est élevé entre M. de Saint-Gresse, premier président par la grâce de M. Crémieux, et le procureur général de Toulouse, est commencée. Elle a remis en lumière certaine déclaration de M. le premier président à propos des troubles qui éclatèrent à Toulouse, en mars 1871.

Sollicité de donner son avis sur l'opportunité d'une instruction contre les coupables, M. de Saint-Gresse aurait répondu textuellement :

« Je déclare que quelle que soit la position « élevée que j'occupe et quelque couvert qu'elle « puisse être plus ou moins par l'inamovibilité, *je ne permettrai jamais qu'une instruction aboutisse contre mes anciens amis politiques.* »

Voilà en quelle mains M. le ministre Crémieux a remis l'administration de la justice en France !

Une femme âgée de 71 ans, vient d'être enterrée civilement à Bordeaux. Les libres penseurs étaient là au nombre de 54, tous, dans une grande allégresse, plusieurs fumant joyeusement leur pipe. Dans le nombre une dizaine de femmes.....

Le cortège, partant de la rue Prunier, a suivi les cours St-Louis, Portal, du Jardin-Public, de Tourny, place Dauphine et rue d'Arès, et enfin

a terminé son itinéraire à la Chartreuse, où on avait préparé un trou au cadavre. Là, pas un orateur n'a pris la parole. Calme plat.

A la sortie de la maison mortuaire, plus de six cents curieux stationnaient, et nous avons entendu quelques mots qui dénotent bien le caractère de ces grotesques enfouisseurs: La farce est jouée, a dit très sérieusement un spectateur radical. Et il avait bien raison! Seulement la farce est sinistre.

Un fait assez étrange, et qui jette une lumière de plus sur les procédés radicaux, vient de se produire à Castres. Nous en trouvons le récit dans le *Journal du Tarn*. Le gouvernement avait nommé maire de cette ville un conseiller municipal conservateur, M. Aribat. Les conseillers radicaux s'en montrèrent forts mécontents, et, à la séance du conseil où le maire fut installé, l'un d'eux lut une déclaration collective où il était signifié à M. Aribat de n'avoir pas à accepter sa nomination. M. Aribat répondit avec la plus grande fermeté qu'il ne tenait aucun compte de cette sommation et qu'il resterait à son poste. Sa résolution en a imposé aux radicaux, et ceux-ci en sont déjà à se plaindre de la défection de plusieurs conseillers de leur parti qui ont passé du côté du maire. La sommation illégale et audacieuse des radicaux n'en demeure pas moins un signe curieux du désordre moral que l'on a laissé s'aggraver sous le précédent gouvernement dans un grand nombre de municipalités du Midi.

Puisse le malheur suivant inspirer la prudence à ceux qui manient les armes à feu :

Avant-hier, à Toulouse, un malheureux accident est arrivé rue Traversière-du-Bouillon, où le sieur Donat, âgé de 55 ans, marbrier, était allé voir un de ses amis. En examinant un pistolet, chargé à balle, cette arme a fait feu, on ne sait comment, et la balle a été frapper le sieur Donat en pleine poitrine. Trois médecins s'étant rendus en toute hâte sur les lieux ont constaté que le projectile était allé se loger à l'angle externe de l'omoplate gauche.

L'état du sieur Donat, quoique très grave, n'est pas complétement désespéré.

On nous écrit de Nîmes :

» Avant-hier à trois heures de l'après-midi, deux détenus se sont évadés de la maison centrale en descellant deux grilles fermant l'égout qui communique avec ceux de la ville. Après avoir parcouru les canaux souterrains de ces divers égouts, ils sont sortis par l'aqueduc du Vistre dans la partie ouverte en ce moment au commencement de la nouvelle route d'Arles pour les travaux de la gare des voyageurs.

» Ils avaient eu soin de se dépouiller de leur costume de détenu.

» Ces deux dangereux malfaiteurs sont d'origine italienne ; le premier est âgé d'environ 25 ans et le second de 18 ans. »

Les délégués de l'industrie de Limoges ont obtenu, dit-on, l'abandon du projet d'impôt sur la porcelaine décorée. Ils espèrent arriver au même résultat pour la pocelaine blanche.

Si ce renseignement est exact, une diminution se produira sur ces objets, à la grande joie de nos ménagères.

Le docteur Decaisne a fait des recherches sur la composition du *bitter*, et de ses observations recueillies sur vingt-sept personnes, et communiquées à l'Académie de médecine dans sa dernière séance, il résulte que :

1° Les formules usitées pour la fabrication du bitter ressemblent toujours, quant aux plantes, à celles de l'absinthe. Ces plantes jouissent à peu près des mêmes propriétés toxiques.

2° Le bitter est presque toujours fabriqué avec des plantes avariées et des alcools de betteraves de mauvaise qualité.

3° La nature des plantes, le degré et la qualité des alcools employés donnent au bitter, comme à l'absinthe, la propriété de déterminer l'alcoolisme aigu et l'alcoolisme chronique.

4° L'abus du bitter, comme celui de l'absinthe peut déterminer des accidents épileptiformes.

5° Comme l'absinthe, le bitter, même de bonne qualité et pris comme apératif, devrait être banni de la consommation.

Nous prions instamment nos abonnés en retard, de vouloir bien se mettre au courant sitôt cet avis reçu. Il importe, vu le développement que prennent nos livres de souscription, qu'il n'y ait pas de retardataires et que les abonnements soient payés d'avance : c'est le seul moyen, pour l'abonné, de s'assurer le service régulier du Journal.

Nos souscripteurs répondront certainement à cette invitation. Ils voient les sacrifices que nous nous imposons pour les tenir au courant des nouvelles ; ils ne voudront pas nous imposer encore des frais de recouvrement, qu'à l'avenir nous serions obligés de leur faire supporter.

Le bon de poste que l'on peut se procurer à **tous les bureaux,** *est le moyen le plus sûr, pour l'abonné qui a des fonds à nous faire parvenir.*

Bourse de Paris.

Paris, 31 juillet 1873, soir.

Rente	3 p. %	56,45
—	4 1/2 p. %	82,00
—	5 p. %	91,45
—	5 p. %	90,85

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations communaes de 500 francs 5 0/0. Emissions au pair d'Obligations communales 5 1/2 0/0, à 5, 6, 7, 8, 9, ou 10 ans d'échéance. — On souscrit :à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19 ; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

La **Chronique de St-Céré**, par M. l'abbé Paramelle, 2e édition, se vend à St-Céré au bureau de Bienfaisance, au profit des pauvres. Prix 50 cent., et 70 cent. par la poste. L'académie vient d'admettre cet ouvrage au concours de l'année 1873.

Distribution des prix au collège des Petits-Carmes.

Un temps magnifique a favorisé, mercredi dernier, la distribution des prix au collège des Petits-Carmes,

A 9 heures du matin, la séance fut ouverte. Sur l'estrade, gracieusement encadrée de fleurs et de guirlandes, avaient pris place Mgr Bonamie, archevêque de Calcédoine, qui présidait la solennité, MM. les vicaires-généraux du diocèse, M. le Président du Tribunal civil, avec M. de Laromiguière, M. le Procureur de la République, et M. Laulanié, juge de paix, M. Bailliart, inspecteur d'Académie, M. le Proviseur et M. l'Aumônier du Lycée. L'armée était dignement représentée par MM. de Linières, colonel du 88e de ligne, Prouvost, lieutenant-colonel et M. le commandant Lordon. Comme toujours, le clergé, par sa présence, témoignait de ses vives sympathies pour l'œuvre si importante de l'éducation de la jeunesse. Nous avons particulièrement remarqué MM. les curés de la ville, M. Galland, chanoine, M. Devèze, secrétaire de l'Evêché, M. Guyot, ancien économe du Séminaire, M. Guitard, curé-doyen de Lalbenque.

Dans l'assistance qui se groupait sous les platanes de la cour d'honneur, ce n'étaient pas seulement les familles qui venaient applaudir les succès de leurs enfants. On aimait à voir les anciens élèves, aujourd'hui prêtres, avocats, médecins ou fonctionnaires, s'asseoir près de ces bancs qu'ils occupaient jadis, quand ils recevaient leurs premières couronnes. Touchant témoignage de cette solidarité fraternelle qui s'inspire de l'esprit de famille et qui unit les générations successives du collège des Petits-Carmes !

Après une ouverture, brillamment, disons le mot, militairement exécutée par la Fanfare de l'Etablissement, le P. Perron, directeur du Collége, prononça le discours d'usage. Il a traité de l'*Avenir des jeunes gens*. Les sages conseils qu'il adresse aux élèves ont été reçus avec une faveur marquée.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs, en reproduisant dans nos colonnes, le texte intégral de cedisco urs :

Monseigneur,

Messieurs,

Une question d'actualité et d'un immense intérêt, c'est évidemment la question du lendemain. Qu'allons-nous devenir ? Comment la Patrie française se relèvera-t-elle de ses humiliations et de ses désastres ? Qui lui rendra le calme et la sécurité ? S'il fallait en croire certains prophètes du jour, nous n'aurions qu'à saluer l'avènement de ce qu'on appelle les *nouvelles couches sociales*, pour voir la France reprendre son rang d'honneur dans la famille des nations. Un sang nouveau, plus jeune, plus riche et plus ardent, circulerait dans ses veines. A l'atonie, aux inquiétudes du présent, succéderait cette confiance, cette fierté qu'inspirent la pleine possession de soi-même et la conscience de sa force.

Cette théorie des appétits non satisfaits, donne-t-elle vraiment le remède souverain qui doive guérir le mal dans ses profondeurs ? Non, Messieurs : ce qui manque aujourd'hui, ce dont souffre cruellement la société contemporaine, ce qu'elle réclame d'urgence, ce sont des principes arrêtés, sûrs, des doctrines sérieuses, en un mot des croyances. Besoin universellement senti ! N'assistons-nous pas à un magnifique réveil de la Foi ? Cet élan des populations vers des lieux bénis, ces splendides démonstrations qui rappellent les croisades, ces foules qui, la croix sur la poitrine, font appel à Dieu pour l'Eglise et pour la France ; tant de nobles cœurs qui s'entendent pour former la confédération de la prière; tant d'œuvres et tant d'efforts qui se multiplient pour secouer la torpeur et raviver les vieilles traditions de nos pères, tout cela ne nous dit-il pas que l'aube d'un avenir meilleur a déjà lui pour nous ?

Et vous-mêmes, Messieurs, ne participez-vous point à ce mouvement des esprits, à ces préoccupations d'avenir, quand vous daignez, par votre présence et vos encouragements, relever l'éclat de cette solennité scolaire ? Vous le savez-bien : cette jeunesse de nos Ecoles, cette génération qui grandit, qui se prépare aux luttes de la vie, à la pratique des affaires, c'est l'espoir de la France, c'est sa réserve, c'est sa fortune, et comme la garantie de jours moins sombres et plus heureux. Vos sympathies répondent aux sollicitudes des familles qui m'entendent. Tous ensemble, n'avons-nous pas cette pensée, cette question qui s'impose d'elle-même : que deviendra cette jeunesse ? Que seront un jour ces enfants ? Comment répondront-ils aux besoins actuels ? Comment en faire des hommes et des citoyens dévoués à leur pays ?

Ces conditions, ces éléments d'avenir, plus d'une fois déjà, nous vous les avons exposés, chers élèves. Il convient de leur donner une consécration publique, en les plaçant sous le patronage du vénéré prélat qui nous préside et des représentants si distingués du clergé, de la magistrature et de l'armée. Ces conditions, ne les cherchez pas ailleurs que dans un travail sérieux, dans l'amour de la discipline et de l'ordre, dans la pratique sincère du sentiment religieux.

J'ai nommé le *Travail*. Aujourd'hui plus que jamais, dans les choses de l'esprit, comme dans celles de l'industrie; dans la littérature comme dans les arts, le travail est un auxiliaire indispensable pour lutter avec succès contre la concurrence de la médiocrité. Sans doute, vous pouvez avoir reçu de Dieu des aptitudes remarquables pour la science : mais croyez-en l'expérience ; croyez-en ces tristes avortemens d'intelligences paralysées dans leur essor par une déplorable oisiveté. Oui, si ces facultés, dons bénis du Ciel, ne sont cultivées par le travail ; si ces dispositions précoces ne se développent sous l'action d'une volonté courageuse, la stérilité ne tardera pas à frapper cette terre qui donnait tant d'espérances. Peut-être Dieu préparait-il en vous un jurisconsulte, destiné à porter la lumière dans les questions parfois si ardues de la législation et du droit ; un magistrat chargé plus tard de rendre à tous les arrêts d'une justice impartiale ; ou encore un écrivain, ayant la mission de parter aux hommes la langue de l'éloquence et de la poésie; ou bien un savant aux patientes investigations, arrachant à la nature ses secrets et ne cessant d'étendre au profit de l'humanité, le cercle de nos connaissances. Mais parce qu'une indolence trop écoutée vous aura fait négliger les richesses de ce sol favorisé entre tous, il faudra bien vous attendre à ne recueillir que des épines. Il vous faudra gémir sur votre nullité, également à charge à vous-mêmes et à la société qui comptait sur vous.

Alors, et dans cette situation, le temps de la vie ne s'écoule plus dans une suite d'occupations fructueuses : il s'épuise chaque jour, en loïsirs prolongés qui énervent l'âme, qui lui ôtent toute ardeur pour le savoir. Alors, on devient responsable envers Dieu et envers la Patrie : envers Dieu qui n'a pu vouloir que de tels talents demeurassent enfouis dans les ténèbres amasées par l'insouciance ; envers la patrie qui réclame le concours de chacun de ses enfants, concours de lumières et de services, proportionné à leur capacité. Quoi de plus ? On devient comptable envers soi-même du rang dont on déchoit par sa faute, de cette dignité, de ce rôle méconnu de l'intelligence appelée à dominer de son regard l'ensemble des Etres et à les assujettir à ses conceptions : comptable toujours du bonheur qu'on se dérobe par son oisiveté.

Est-il nécessaire de vous le redire, chers élèves ? Dans la terre de l'Eden, le premier homme jouissait d'une félicité pure ; et cependant, il travaillait. Le travail, c'était la condition de son bonheur, occupation et en même temps le charme de son activité. Et pourquoi donc, dans notre siècle si fier de sa civilisation, pourquoi n'est-il pas rare de rencontrer des existences malheureuses parmi ceux-mêmes à qui la naissance et la fortune ont prodigué leurs faveurs ? Pourquoi ces natures incomprises dont les aspirations vont se perdre dans un monde imaginaire ? Pourquoi ces esprits chagrins, frondeurs, déclassés, toujours en lutte contre l'ordre, contingent naturel de l'émeute contre les pouvoirs légitimes ? Ah ! c'est que dans leurs journées si longues, le travail fait défaut. Ce sont des existences décolorées, comme des fruits sans saveur, en proie au dégoût, à la fatigue, à l'irritation de l'impuissance, parce qu'elles sont vides d'occupation.

Un auteur a dit : *Le génie, c'est la patience !* A elle en effet, à la persévérance dans le travail, il appartient de faire croître, de mûrir au temps voulu, les talents départis à chacun. N'eussiez-vous, chers élèves, que des facultés ordinaires; fussiez-vous privés de cette vive pénétration qui saisit rapidement les difficultés, sachez-le toutefois : si l'application de vos esprits est affermie par l'énergie de la volonté, peu à peu la lumière se fera dans les obscurités de l'enseignement. Sûre dans sa marche, quoique lente dans ses progrès, votre intelligence doublera ses forces, par la patience même qui aura présidé à son développement. Avec la justesse dans les pensées, la rectitude dans le jugement, elle ne tardera pas à s'enrichir des plus précieuses connaissances. Et il vous sera permis de constater une fois de plus, avec le poète latin, qu'il n'est point de difficultés, point d'obstacles si décourageants qu'ils soient de prime abord, que ne finisse par vaincre une louable persistance, une glorieuse opiniâtreté : *Labor omnia vincit improbus !*

Toujours donc, vous aimerez le travail, pour les récompenses qu'il procure, pour celles qu'il promet, pour la carrière sociale qu'il peut vous ouvrir un jour. Gardez-vous cependant de vous y méprendre, chers élèves : Votre assiduité elle-même dépend de votre amour pour la *discipline;* la discipline qui est la garantie des fortes études, la régulatrice du bon emploi du temps ; la discipline en qui réside, selon la pensée de Platon, tout le nerf, toute la force de l'éducation; la discipline enfin qui, en coordonnant les volontés de plusieurs dans un même ensemble d'exercices, assouplit les caractères et les habitue de bonne heure au sentiment de l'ordre, au respect du devoir.

En effet, il ne saurait y avoir de travail sérieux qu'à la condition d'une règle, d'un ordre qui, une fois établi, obtienne l'adhésion pratique de tous et de chacun. C'est elle, c'est la discipline qui impose le silence si nécessaire pour recueillir l'esprit, concentrer ses lumières et captiver l'attention dans l'étude d'un sujet donné. Elle stimule votre ardeur, quand elle vient à se ralentir ; elle demande compte des devoirs prescrits, elle prohibe toute lecture ou toute occupation étrangère. Jamais sa vigilance ne vous perd de vue. Jusqu'à votre attitude, jusqu'à vos gestes, aucun détail ne lui échappe, elle a l'œil sur tout, afin de réformer, de polir les aspérités du caractère, de tempérer la fougue de l'âge, de fixer une imagination vagabonde, de faire observer les dispositions réglementaires qui donnent à une Maison un mouvement uniforme et toute la beauté de l'ordre.

Ne l'avez-vous point remarqué, chers élèves ? Dans un arbre, n'est-ce pas l'écorce qui retient la sève, qui la dirige, qui la force de monter, de se distribuer dans les rameaux pour les nourrir des sucs de la terre? Eh bien! la discipline fait comme l'écorce : elle vous paraît en avoir l'âpreté et la rudesse, mais en vérité, c'est elle qui conserve, qui élève, qui fortifie tout. Au lieu donc de la redouter comme une surveillante importune, aimez à voir en elle la sage directrice de vos âmes et la meilleure conseillère de vos études. N'a-t-on pas dit qu'une des causes de nos récens malheurs, c'est cette méconnaissance de la discipline qui façonne les esprits au respect de la hiérarchie, à l'amour de l'ordre, aux habitudes du sacrifice pour l'intérêt général? A vous dès-lors, jeunes gens, de contribuer au relèvement moral de la Patrie ; à vous de vous plier de bonne heure à la pratique de ce dévouement qui n'est durable, qui n'est salutaire, qu'autant que vous saurez porter avec joie le joug de la règle et combattre l'égoïsme, le sans-gêne des satisfactions personnelles.

Votre avenir me semble donc assuré, si, sur toutes choses, au travail et à l'amour de l'ordre, vous savez joindre la *piété* franche d'un vrai chrétien. La piété! la religion ! Ah ! ne craignez pas qu'elle rétrécisse l'esprit, qu'elle diminue la force, l'élan de vos

facultés. Loin de là, c'est elle qui a formé les plus grands noms de notre histoire. Au siècle de Louis XIV, l'apogée de notre gloire littéraire, elle nous a donné Bossuet, ce Démosthène chrétien aux si mâles accents ce génie si prodigieux dans sa fécondité : Bossuet qui, célébrant les si brillantes qualités de l'esprit et du cœur dans le prince de Condé, ne craint pas d'avancer que sans la piété, ce tout de l'homme, elles ne seraient qu'une illusion dangereuse. Elle a fait passer ses plus douces, ses plus fraîches inspirations dans Fénélon, Fénélon si justement cher à cette contrée où retentirent les premiers accents du cygne de Cambrai. Elle introduisait Massillon dans les plus secrets replis du cœur humain et lui faisait composer pour les rois de la terre cet immortel *Petit-Carême*, chef-d'œuvre de style, de goût et d'harmonie. Le prince de la poésie, Jean Racine, lui empruntait les merveilleuses beautés d'Esther et d'Athalie, tragédies qui resteront l'honneur incontesté de la scène française. Oui, la piété fortifie, élève la raison parce qu'elle est fille du Ciel, fille du Dieu des sciences et du Père des lumières.

Mais c'est surtout, chers élèves, l'éducation de votre cœur qu'elle revendique comme son œuvre privilégiée. Elle veut développer en vous cette sensibilité noble et pure qui est la source des affections vertueuses. En vous signalant vos fautes, elle vous aide à les combattre dans leurs principes qui sont les inclinations viciées d'une nature portée au mal. Ainsi vous fait-elle aimer le sacrifice, vous apprenant qu'il est un des degrés de cette échelle mystérieuse par laquelle les anges de la terre montent jusqu'à Dieu.

Un homme d'Etat célèbre a dit : « Le catholicisme est la plus grande, la plus sainte école de respect qu'ait jamais vue le monde. » Parole et jugement d'une admirable vérité ! Oui, la religion bien comprise, c'est le respect pour soi-même, par l'éloignement de ce qui peut dégrader l'homme, avilir sa dignité, son caractère : c'est le respect pour le pouvoir qui recouvre tout son prestige en se rapprochant de Dieu ; c'est le respect, c'est l'amour, c'est le dévouement pour ses semblables ; car, aux yeux de la Religion, ils sont plus que des concitoyens, ce sont des frères ! L'égoïsme les désunit peut-être et ils souffrent. Eh bien, voici une bannière, qui s'élève pour rallier ces membres disjoints de la famille sociale : c'est la bannière de la charité. Ah ! sans doute, cette terre de France a été cruellement éprouvée, plus encore sans doute par l'explosion de doctrines anarchiques, anti-religieuses, que par les revers qui ont voilée son drapeau d'un crêpe funèbre. Prenons courage aujourd'hui : Voici des jours meilleurs qui s'annoncent. Si, au témoignage de l'anglais Gibbon, cette vieille monarchie de quatorze siècles a été formée par les évêques, comme une ruche par les abeilles, il sera vrai de dire encore que, dans ces derniers temps, la Religion, reprenant son empire sur les âmes, a pacifié les esprits, rétabli la société sur sa base, consolidé le pouvoir, en rendant l'autorité plus respectable, en reliant entr'eux riches et pauvres, par l'échange du dévouement et de la reconnaissance.

A vous donc, chers élèves, de répondre aux généreuses inspirations de la piété chrétienne ! A vous de préparer vos cœurs à cette sainte croisade de la charité contre l'égoïsme, chancre rongeur de notre siècle ! Ainsi entendue, la piété, la Religion, fera de chacun de vous un citoyen utile, véritablement dévoué aux intérêts de son pays. S'il ne vous est pas donné d'être de puissants esprits, vous aurez pour vous le titre toujours bien porté d'honnête homme, dans la complète acception du mot. A tout prendre, on peut se passer de gloire, de fortune, de talents : mais pour l'honneur et la probité ! c'est l'indispensable, c'est l'essentielle richesse qui ne manque jamais d'appartenir à quiconque demeure fidèle à son devoir, serviteur courageux de la conscience. Qu'un jour donc on puisse vous appliquer ce que Napoléon disait d'un de vos compatriotes, du maréchal Bessières, cet homme taillé à l'antique, qui vécut comme Bayard et mourut comme Turenne ; qu'on puisse dire, et ce mot comprendra tous les éloges : *C'était un honnête homme!*

Et maintenant, chers élèves, je me reprocherais de retarder davantage l'instant si impatiemment attendu de vous. Venez donc les recevoir, ces couronnes. Il est beau d'avoir su les mériter. Vous en jouirez deux fois, en en faisant hommage à la tendresse de vos mères. Que leurs larmes de bonheur, que cette émotion si touchante et si vraie se gravent comme un avertissement dans la mémoire de vos cœurs. A Dieu ne plaise qu'elles retrouvent jamais dans aucun de vous un Coriolan rebelle ! Mais plutôt, qu'en vous voyant fidèles aux principes de votre éducation première, elles puissent dire, bien mieux encore que Cornélie, la mère des Gracques : « Voilà mes seuls ornements, les plus brillants joyaux de mon écrin maternel. »

Oh ! alors, nous serons amplement dédommagés de nos fatigues et de nos peines. Alors, nous serons heureux si, à force de zèle et de dévouement, nous avons pu justifier la confiance dont vos familles nous avaient honorés. Allez donc jouir de ce repos qui vous donnera des forces pour reprendre, dans quelque temps, la suite de vos études. Ne l'oubliez pas cependant : si les travaux souffrent quelque relâche, la piété chrétienne n'en doit pas connaître. Que vos cœurs soient toujours sous la garde d'une vigilance qui ne désarme pas, car comme l'a dit un poète, la vie toute entière, chacun des instants qui la composent :

La vie est un combat dont la palme est aux cieux!

Après ce discours, les noms des lauréats ont été proclamés. Parmi ceux qui ont obtenu le plus de nominations, on a remarqué :

Philosophie. — Malaval, Ausset, Guiraudou, Besse.

Rhétorique. — Tinel Auguste, Reygasse.

Seconde. — Espéret Jean, Meulet, Léopold.

Troisième. — Bousquet, Girma, Vignal.

Quatrième. — Perboyre J., Lagarde, Debauge.

Cinquième. — Bouyssi, Teillard, Dulac, Guiches.

Sixième. — Rescoussié, Redon, Véry, Maisonneuve, Meulet.

Septième. — Grimal, de Charry, Marquès, Grépieu.

Huitième. — Linon, Laporte, Delbru, Talou, Mostolac.

Enseignement professionnel. — Loulmet, Bourrières, Dugès, Labroue, Foulquié, Costes, Garrigues, Courpet, Lefranc.

Annonces

EMPRUNT

DU

GOUVERNEMENT EGYPTIEN

7 0/0 1873

ÉMISSION

DE 1,600,000 OBLIGATIONS AU PORTEUR

Jouissance du 15 octobre 1873

Rapportant **35** f. d'intérêts annuels

Payables en OR par semestre les 15 avril et 15 octobre.

Remboursables à **500 FRANCS** en **30** ans, par tirages semestriels qui auront lieu à Londres,

Le 15 janvier et 15 juillet de chaque année.

LE PREMIER TIRAGE AURA LIEU LE 15 JANVIER 1874.

Les Titres sortis seront payés à l'échéance du coupon qui suivra le tirage.

PRIX DÉMISSION :

Ces obligations sont émises à **430** francs

PAYABLES :

Fr. **25**	» en souscrivant.....	**25**	»
50	» lors de la répartition du 7 au 12 août 1873, contre remise des Certificats provisoires au porteur.....	**50**	»
50	» du 5 au 10 septembre 1873	**50**	»
50	» du 5 au 10 octobre 1873, moins une bonification de 8 fr. 75 c., équivalent à 1/2 coupon	**41**	**25**
50	» du 5 au 10 novembre 1873	**50**	»
40	» du 5 au 10 décembre 1873	**40**	»
40	» du 5 au 10 janvier 1874..	**40**	»
40	» du 5 au 10 février 1874...	**40**	»
40	» du 5 au 10 mars 1874....	**40**	»
45	» du 5 au 10 avril 1874, sur lesquels sera déduit le coupon de 17 fr. 50 c. échéant le 15 avril 1874.....	**27**	**50**
430	SOMME RÉELLE A VERSER.	**403**	**75**

Avec faculté d'escompte à raison de **6 0/0 l'an**, après la répartition.

Au prix de revient ci-dessus, avec les termes de paiement calculés à 6 p. % et le bénéfice du remboursement AU PAIR, les Obligations rapportent 9 p. % environ.

Les Coupons d'intérêts et les Obligations sorties au tirage sont payables :

à PARIS, en OR :
à LONDRES, en livres sterling ;
et à ALEXANDRIE,
au cours du change sur Londres.

GARANTIES

Aux termes de l'article II du contrat, le Gouvernement Egyptien a déclaré garantir cet emprunt par tous ses revenus généraux. De plus, il a déclaré affecter en garantie spéciale de cet emprunt et au service régulier des intérêts et de l'amortissement jusqu'à son complet et parfait remboursement.

1° — Tous les revenus des **Chemins de fer de la Basse-Egypte,** sauf l'embranchement du *Chemin de fer de la Haute-Egypte*,, qui aboutit à Tell-el-Barout, s'élevant actuellement à 750,000 Livres Sterling par an.

2° — Les rentrées à effectuer pour l'impôt personnel et indirect, s'élevant à environ 1,000,000 Livres Sterling par an.

3° — Les rentrées de l'impôt du sel, s'élevant à environ 200,000 livres Sterling par an.

4° — 1,000,000 Livres Sterling par an, à prendre sur les rentrées de la Moukabala (*Engagements pris par les propriétaires, et garantis sur les immeubles pour la libération de la moitié des impôts fonciers*)

En outre, le Gouvernement Egyptien a donné spécialement en garantie dudit Emprunt tous les revenus afectés précédemment en garantie de ses autres emprunts, et ce, au fur et à mesure que lesdits revenus deviendront libres par le remboursement des emprunts auxquels ils avaient été affectés.

L'Obligation Générale, spécifiant ces garanties et constituant l'engagement du Gouvernement Egyptien vis-à-vis des Porteurs sera déposée en original à la Banque d'Angleterre et en copie légalisée à Paris dans les Bureaux de MM. Oppenheim, Alberty et Cie, représentant de MM. H. Oppenheim, Neveu et Cie, d'Alexandrie, contractants de l'Emprunt.

LA

SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

A Paris, Londres, Alexandrie, Amsterdam, Bruxelles, Anvers, Genève et Constantinople.

A PARIS

LES MARDI 29 ET MERCREDI 30 JUILLET 1873

A la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, au Siége social, rue de Provence, 54, et dans ses Bureaux de quartier ;

A la **BANQUE FRANCO-ÉGYPTIENNE**, 32, boulevard Haussmann ;

DANS LES DÉPARTEMENTS aux Agences de *Société générale* ;

A LONDRES : à la *Banque Impériale Ottomane*, et chez MM. *Bischoffshein* et *Goldschimidt*.

A ALEXANDRIE : à l'*Anglo-Egyptian Banking Company;* — à l'Agence de la *Banque Impériale Ottomane ;* — à la *Banque Franco-Egyptienne*; Et chez MM. *H. Oppenheim*, Neveu et Cie;

A AMSTERDAM ..... BRUXELLES..... ANVERS .... GENÈVE..... } Aux succursales de la *Banque de Paris et des Pays-Bas.*

A Constantinople : à la *Banque Impériale Ottomane.*

LA SOUSCRIPTION seaa close le 30 juillet 1873, à 4 heures du soir.

Dans le cas où le chiffre des demandes dépasserait le montant des Titres disponibles, il sera procédé à une réduction des souscriptions.

On peut souscrire par correspondance en envoyant le montant du premier versement.

Pour les extraits et articles non signés,
Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

GRAND

CAFÉ DE BORDEAUX

A CAHORS

Estaminet ; Salons de Dames. — Entrepôt de glaces de Norwége. — Riche matériel pour soirées en ville. — Consommations glacées, Bombes, Fromages glacés, Charlottes, Glaces, Sorbets, Chérigobeleurs, Marquises frappées.

M. Louis AUSSET,

successeur de M. L. COLONGE,

prévient sa nombreuse clientèle qu'on trouvera chez lui, comme par le passé, le luxe et le confortable.

SURDITÉ

BRUIT, MAUX D'OREILLE

Guide pour leur traitemt : 2 fr. — 7,800 Malades depuis 16 ans. — Traitement facile par correspondance. Dr GUÉRIN, R. de Valois, 17. — 1 h. à 2 h. — Paris.

A louer à suite de décès

Pour entrer en jouissance le premier juin prochain,

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cajarc (Lot) qui en est propriétaire.

Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

AVIS IMPORTANT

JULHIA

Fondeur, à Cahors (Lot)

Fabricant de grenaille fonte de chasse,

Prévient sa clientèle, que certains négociants, vendent cet article, comme provenant de la Fonderie Julhia. Pour éviter toute contrefaçon, tous les sacs sortis de sa fabrique porteront son estampille :

JULHIA, fondeur
A
CAHORS

Carrosserie Sellerie

CARAYON

CARROSSIER

Boulevard Sud, à Cahors,

Prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera dans son magasin, des Voitures à 4 roues, au prix de 480 francs, et avec capotage, 700 francs.
Phaëton, capoté pouvant changer les sièges à volonté, 850 francs.
Harnais pour Voitures. — Bouclerie vernie, 90 francs ; bouclerie cuivre, 100 francs. — **Echange de Voitures.**

A VENDRE

LA

MAISON CARAYON,

avec Cour et Pressoir

Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements : S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à Me Labie, notaire, à Cahors.

A VENDRE

LE MOULIN

et le

LAC DE CABAZAC

avec ses dépendances

S'adresser pour les renseignements, sur les lieux, à Mme veuve Miquel, qui en est la propriétaire.

Elle donnera des facilités pour le paiement.

A VENDRE

D'occasion

Un DOG CART et une AMÉRICAINE, en très bon état, fabriqués chez M. Mercier, carrossier à Toulouse.

S'adresser chez M. Escudié, carrossier, Galeries Fontenilles, Cahors.